

RAPPORT N° 04/2-01
au Conseil Municipal

OBJET

PROGRAMME D'EQUIPEMENT DU CDR-OI (2EME TRANCHE)
AUTORISATION DE SOLLICITER DES SUBVENTIONS

Un premier programme d'équipement du CDR-OI d'un montant total de 160 000,00 euros vous a été présenté en séance du 16 décembre 2002.

Compte tenu de la modification portée à ce programme par la nouvelle direction et vu l'urgence, ce programme a été ramené à 89 330,00 euros et approuvé lors de la séance du 30 septembre 2003.

A la fin de finaliser le programme initial et d'atteindre les objectifs prévus, à savoir :

- la remise à niveau du matériel de scène,
- l'aménagement technique minimum de la salle de répétition,
- l'amélioration de la sécurité et de la fiabilité du système d'informatique,

une 2ème tranche est soumise à votre approbation, pour un montant total au titre de 2004 de 70 665,00 euros -chaque partenaire du Centre Dramatique Régional participant à parts égales (25 %) au financement du programme dont la maîtrise d'ouvrage sera assurée par la Commune-.

Programme d'équipement (2ème tranche)

THEATRE DU GRAND MARCHE
PROGRAMME D'EQUIPEMENT 2004

Nature des équipements	Coût (euros HT)	Frais d'approche	Total (euros HT)
<u>I- Loges</u>			
1- Electroménager	1 261,00		1 261,00
Sous-total 1	1 261,00		1 261,00
<u>II- Matériel plateau</u>			
1- Armoire électrique volante	4 355,57		4 355,37
2- Pendrillons / frises	10 767,00	2 078,03	12 845,03
3- Poulies / projecteurs	4 229,92	816,37	5 046,29
Sous-total 2	19 352,29	2 894,41	22 246,70

RAPPORT N° 04/2-01

BREVET
 D'ÉTUDES
 PROFESSIONNELLES
 DE
 CONSTRUCTION
 DE
 BÂTIMENTS
 DE
 TRAVAIL

Nature des équipements	Coût (euros HT)	Frais d'approche	Total (euros HT)
III- Matériel son			
1- Micros HF	4 151,20	801,18	4 952,38
2- Console mixage / câblage	11 457,30	2 211,26	13 668,56
Sous-total 3	15 608,50	3 012,44	18 620,94
IV- Matériel lumières			
1- Projecteurs / accessoires	12 140,04	2 343,03	14 483,07
Sous-total 4	1 261,00	2 343,03	14 483,07
V- Informatique			
1- Office 2000 / routeur / onduleur	3 915,21		3 915,21
2- Ecran plat	2 414,41		2 414,41
3- Photoshop / mémoire 128 MO	1 305,00		1 305,00
Sous-total 5	7 634,62		7 634,62
VI- Matériel bureau			
1- Siège accueil	175,51		175,51
2- Bureau comptabilité	819,20		819,20
3- Archivage rotatif	1 716,20		1 716,20
Sous-total 7	6 243,43		6 243,43
TOTAL	62 239,88	8 249,87	70 665,26

Le plan de financement mentionnant la participation de chacune des collectivités co-financiers du CDR-OI est présenté ci-dessous.

Coût total du programme (2ème tranche)	Répartition financière				Observation
	Etat (DRAC)	Région	Département	Commune	
70 665,00	17 665,25	17 665,25	17 665,25	17 665,25	La Commune est maître d'ouvrage du programme

RAPPORT N° 04/2-01

REGULÉ
13.05.04
PRÉF 974

Je vous demande donc :

- d'apporter le plan de financement de la 2ème tranche du programme d'équipement du CDR-OI ;
- de m'autoriser à solliciter les subventions correspondantes auprès de l'Etat, de la Région et du Département.

Je vous prie de bien vouloir délibérer.



LE DEPUTE-MAIRE

René-Paul Victoria
René-Paul VICTORIA

COMMUNE DE SAINT-DENIS

REPUBLIQUE FRANCAISE

**DELIBERATION N° 04/2-01
du Conseil Municipal**

en séance du vendredi 7 mai 2004

OBJET

**PROGRAMME D'EQUIPEMENT DU CDR-OI (2EME TRANCHE)
AUTORISATION DE SOLLICITER DES SUBVENTIONS**

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et aux libertés des Communes, des Départements et des Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Sur le RAPPORT N° 04/2-01 du Député-Maire ;

Vu le rapport de Monsieur Dominique FOURNEL, 2^{ème} Adjoint au Député-Maire, présenté au nom des Commissions 1° Affaires Culturelles, et 2° Finances et Administration Générale ;

Sur l'avis favorable desdites Commissions ;

**APRES EN AVOIR DELIBERE
A L'UNANIMITE DES VOTANTS**

ARTICLE 1

Approuve le programme d'équipement du CDR-OI (2ème tranche) et le plan de financement proposé.

ARTICLE 2

Autorise le Député-Maire à solliciter les subventions correspondantes auprès de l'Etat, de la Région et du Département.

Pour extrait certifié conforme,
Fait à Saint-Denis, le 13 MAI 2004



LE DEPUTE-MAIRE

René-Paul VICTORIA